



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 2 septembre 2021

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 6^e demande réamendée relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire d'Énergir – Phase 2B

Notre dossier : 312-00669

Dossier Régie : R-3867-2013

Chère consœur,

Conformément au paragraphe 365 de la décision D-2021-109 ainsi qu'à la correspondance de la Régie de l'énergie datée du 2 septembre 2021 (A-0327) communiquées dans le dossier mentionné en objet, la présente contient la proposition d'échéancier d'Énergir pour le dépôt d'un exemple de présentation des pièces comptables et tarifaires reflétant l'application de la méthode des tiers. Ce dépôt s'inscrit dans le cadre de l'examen de conformité prévu au volet 1B de la phase 2B du présent dossier.

Pour les raisons mentionnées à sa lettre datée du 16 juin 2021 (B-0654), Énergir devrait être en mesure de déposer lesdites pièces contenant les données de l'année tarifaire 2019-2020 ainsi que certaines notes explicatives relatives aux modifications apportées, tant pour le dossier tarifaire que le rapport annuel, **au plus tard le 26 novembre 2021**.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb